

LA GAZETTE DU REFUGE

année 6 – n°22

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers Adhérents et Amis,

Les vacances sont finies ! J'espère qu'elles vous ont été bénéfiques !

Cela n'a pas été le cas pour beaucoup d'animaux car cet été a rimé encore avec « abandons » et nous déplorons l'inconscience de certains qui laissent proliférer chats et chattes sans se préoccuper de leur devenir !

Et que dire de ces « bonnes gens » qui ne montrent aucune pitié envers de pauvres bêtes affamées dont ils ne se soucient que quand elles les dérangent ? Il est vrai que les mêmes « bonnes gens » ne sont guère plus compréhensifs envers leurs propres congénères lorsque leur intérêt est en jeu.....la seule différence est que les animaux, eux, ne peuvent pas se défendre.

Les associations ne peuvent, hélas, prendre en charge tous les chats abandonnés, faute de moyens et de structures. Certaines municipalités - et nous les en remercions - apportent leur soutien financier à la stérilisation des chats errants sur leur commune, il y a aussi des gens de cœur qui oeuvrent dans l'ombre - nos bénévoles par exemple - mais, nous ne le répèterons jamais assez! **« rien ne changera vraiment tant que les hommes n'auront pas compris qu'un animal n'est pas un objet, qu'un refuge n'est pas un « dépôt » , et que notre environnement de béton ne permet plus aux animaux de vivre sans notre concours. »**

En ce qui concerne l'amélioration de notre refuge :

- Le sas d'entrée du refuge a été raccourci et un petit portail y a été ouvert, ceci pour la sécurité de nos pensionnaires qui fuyaient souvent par cette voie..
- Une deuxième quarantaine a vu le jour. Plusieurs auvents en tôle sont en cours de réfection.
- Un nouveau chalet - offert par une fidèle adhérente - a été installé sur le site.

Tous ces travaux ont pu être réalisés grâce à Monsieur le Député Lionel LUCA qui nous a fait bénéficier d'une grande part de l'enveloppe parlementaire qui lui a été attribuée cette année. Nous l'en remercions vivement.

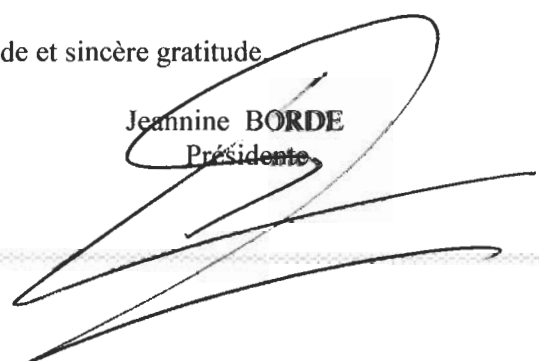
Me Fouques, Conseiller Général, s'active pour que nous obtenions un legs qui nous est dû, legs actuellement détenu par un notaire d'Antibes. Il essaye également de faire avancer la procédure en Appel engagée à notre rencontre par la Fondation A.A.A. et concernant le legs Trote Je précise que nous avons gagné en 1ère instance.

La Fondation 30 Millions d'Amis nous a alloué une enveloppe pour les frais vétérinaires des chats du refuge et nous a aussi fait livrer de la nourriture.. Un grand merci !

Il y a encore beaucoup à faire et nous avons besoin de votre aide et de votre soutien.

Toute l'équipe des Chats de Stella vous adresse sa profonde et sincère gratitude.

Jeannine BORDE
Présidente



LA VIE DU REFUGE

Comme tous les refuges de France, le notre n'a pas échappé aux abandons de l'été... 9 chats adultes et 33 chatons ont été accueillis en deux mois ! 15 bébés chats ont été adoptés.

La forte chaleur de juillet ayant favorisé beaucoup d'infections chez nos pensionnaires âgés ou ceux trop jeunes (moins de 4 semaines), nous déplorons 15 décès. Nous rappelons qu'un chaton ne doit pas être enlevé à sa mère avant au moins 6 semaines pour lui permettre de renforcer ses défenses naturelles.

Bienvenue à Hans OOSTEN- bénévole hollandais - qui n'hésite pas à se servir de ses mains de chirurgien pour réparer les auvents du refuge ! Merci à notre adhérente qui a attiré notre attention sur le sort de nombreux chats abandonnés à Entrevaux. 3 minettes ont déjà été stérilisées.

Josiane , recrutée en CDD pour la période des congés nous donne entière satisfaction..

La 1ère réunion des bénévoles de mai dernier ayant été appréciée nous pensons renouveler cette expérience trois fois par an - la prochaine réunion pourrait avoir lieu en octobre.

Les draps et tissus éponge sont toujours acceptés avec plaisir mais, pour l'instant, plus de couvertures! (nous ne savons plus où les entreposer...).

NOS MANIFESTATIONS

La traditionnelle vente de muguet du 1er mai a été fructueuse. 400 bouquets ont été vendus en un temps record !

Moins de monde par contre à la braderie de Printemps de Villeneuve-Loubet qui a été d'un rendement inférieur à celui de l'an passé.

Nous rappelons que nous avons besoin de **bibelots** pour nos brocantes, de préférence en bon état.

Si pour notre Loto vous pouvez nous procurer des bons d'achat ou des lots tels que : vins, confitures, chocolats etc... nous vous en serions reconnaissants. (contactez Mme Plagnol au 04 93 14 12 87 ou 06 64 79 21 39) D'avance merci !

UN CHALET POUR NOTRE MATERIEL

De 1978 à 1993, Mme Lysette QUINET, poète, dessinatrice et grande amie des chats, s'est activement occupée du refuge Gireau : elle avait entre autres créé : « L'Écho des Gouttières » - journal du refuge

. Toujours à l'écoute de nos besoins, cette généreuse personne vient de nous offrir un magnifique chalet. Cet équipement nous est fort utile car nous ne savions plus où entreposer : tables, portants, paniers, cintres etc.. nécessaires à l'organisation de nos brocantes.

Mme QUINET, l'équipe « brocante » au service des « petits chats de Vence » vous adresse ses « chat-l'heureux » remerciements.



La belle histoire de « Selima »

C'était il y a plus de 20 ans,...quelques années avant ma retraite. Pour me rendre à mon travail je passais tous les jours devant un jardin en friche où une vieille dame nourrissait des chats errants. Cette dame m'avait parlé d'un chaton abandonné et je lui avais demandé de le récupérer pour me le donner.

Le 31 juillet – juste avant mes vacances – je vois derrière la barrière du jardin un petit chaton angora blanc et noir Je lui parle et lui dit « j'ai encore quelques heures de travail mais attends-moi et je t'emmènerai chez moi ».

A mon retour, quelle ne fut pas ma surprise ! Le chaton était sorti du jardin et attendait sur le chemin. Comment un chaton qui n'avait pas encore 2 mois, avait pu rester plusieurs heures à attendre au même endroit ? Je le pris dans mes bras sans difficultés et l'emmenai chez le vétérinaire pour un check-up. Elevé au biberon pendant 2 semaines, il devint très vite un très beau chat et vécut 12 ans. Je l'appelais « Selima » - nom tiré d'un livre du Dr Fernand Méry –. J'ai toujours un pincement au cœur lorsque j'en parle !



Mme Greter

COMMENT ADMINISTRER UN MEDICAMENT A MON CHAT ?

Dissimuler un médicament dans sa nourriture est un bon moyen. Vous pouvez enrober le comprimé ou l'écraser pour le mélanger. Ajoutez de l'huile de poisson ou de la levure de bière pour dissimuler le goût.

Si votre chat est récalcitrant : Installez-le sur vos genoux, assis et le corps droit. Maintenez lui le cou et la tête avec douceur mais fermeté. Levez sa tête, nez pointé vers le haut, écartez ses mâchoires avec les doigts, glissez rapidement le comprimé aussi loin que possible. Fermez sa bouche tout en continuant à maintenir sa tête vers le haut, caressez lui la gorge pour l'inciter à avaler.

Vous pouvez aussi écraser le médicament dans un peu d'eau et à l'aide d'une seringue (sans aiguille, bien sûr!) lui injecter dans la gueule.

Le chat est malin, il peut recracher son médicament de suite ou attendre quelques instants. Soyez patient et observez-le bien. S'il se lèche le nez ou passe sa langue autour de sa gueule, c'est bon signe : le médicament est avalé !

Candidature

Mme Salez-Corallo nous a fait part de son souhait d'entrer au Conseil d'Administration de notre association.

Cette candidature sera soumise lors de notre assemblée générale de 2007.

Nous rappelons que toute personne désireuse de faire partie de notre C.A doit en faire la demande par écrit à la Présidente et doit avoir cotisé pendant 3 ans.

Devinettes

Pourquoi les chats aiment qu'on les photographie ?

Parce que on leur, dit : souris !

Pourquoi les chats n'aiment pas l'eau ?

Parce que dans l'eau, minet râle !

**Association
LES CHATS DE STELLA**

1460, ancien chemin de la Gaude
06140 Vence
Tel /Fax :04 93 24 09 85
E.mail: plagnol.a@aliceadsl.fr

Téléphones utiles :

Mme J.Borde-Présidente 06 85 84 38 23
Mme J.Depalmas -Vice-Présidente 06 61 59 56 71
Mme R.Desor -Trésorière 04 93 24 28 58
Mme L.Tommasini -V.P.Comptable 04 93 24 17 31
Mme A.Plagnol - Secrétaire 06 64 79 21 39

Pour tout animal perdu ou trouvé

A P O T

08 00 0370 16

Vous aimez les chats ?

Vous souhaitez continuer à les aider après votre grand départ ?

Deux formules :

1)- Rédiger un testament par devant notaire en précisant à quel poste devra être attribué votre legs : entretien, soins, nourriture etc... Si vous souhaitez que le refuge accueille votre ou vos chats, mentionnez-le.

Faites nous parvenir un exemplaire de votre testament afin qu'il soit répertorié.

2)- Souscrire une assurance vie à notre bénéfice.

Cette formule, moins contraignante, à l'avantage de ne pouvoir être contestée. Là aussi une lettre nous précisant vos souhaits est recommandée.



Pour se rendre au Refuge

De Nice : Sortie autoroute de Cagnes sur Mer direction Vence, puis suivre les panneaux du restaurant « La table d'Amis » Au croisement où se trouve une pharmacie, tourner à droite et monter tout droit dans les bois. Sur la droite un panneau indique le refuge.

De Grasse : Entrer dans la ville de Vence, prendre la direction Cagnes s/Mer, puis suivre les panneaux « La Table d'Amis » comme indiqué ci-dessus.

Le refuge est ouvert tous les jours – sauf Jeudi et Dimanche de 14h à 16h.

Forfait Adoption

Chat : 63,00€ - Chatte : 80,00€

Tous nos animaux sont testés leucose, stérilisés et tatoués

Pour les chatons un bon de stérilisation et tatouage est remis à l'adoptant.



Bulletin d'adhésion, soutien, parrainage

Nom.....Prénom.....

Adresse:

.....
.....
.....

Membre titulaire :20€ Bienfaiteur: 46€

Parrainage : 93€ - Don libre.....

Je règle par chèque : e espèces par virement

Au Crédit Mutuel de Vence: Cpte n°794724033340

CALENDRIER

Septembre– Samedi 23 de 15h à 18h et Dimanche 24 de 9h.30 à 16h.30

Braderie d'Automne à Villeneuve-Loubet. Salle Escoffier

Novembre : Dimanche 19 à 14h30
Super Loto: à Tourrettes s/Loup

Décembre : Samedi 16 de 15h à 17h30
Dimanche 17 de 9h.30 à 16h00

